

Contact presse : Geoffrey Bansard
Téléphone : 02.35.03.47.04
Courriel : geoffrey.bansard@carsat-normandie.fr

Rouen, jeudi 19 mai 2011

La CARSAT Normandie rencontre les délégués du médiateur de la République en Haute-Normandie

La CARSAT Normandie et les 10 délégués hauts-normands du Médiateur de la République se rencontreront pour une journée d'information et d'échange le mardi 24 mai 2011, à Rouen.

La collaboration entre la CARSAT Normandie et les délégués du Médiateur de la République (futur Défenseur des Droits) a pour objectif d'améliorer la qualité des services rendus aux assurés, dans un contexte où la réforme des retraites fait évoluer une législation déjà complexe.

Cette journée d'échange permettra :

- aux services de la CARSAT et aux délégués du médiateur de mieux se connaître,
- d'informer les délégués du médiateur sur la législation retraite,
- de réaliser un bilan sur les dossiers solutionnés en commun en 2010/2011.

Chaque année, près de 250 000 assurés sont reçus par la CARSAT Normandie pour s'informer, préparer leur retraite et protéger leur santé.

Pour faciliter leurs démarches administratives, un service clientèle a vu le jour en avril 2005. Ce service prend en charge les réclamations des clients et assure une fonction de médiation, quand cela s'avère nécessaire, sur l'ensemble des prestations offertes par la CARSAT. En 2010, il a reçu 2 961 courriers. Il coopère régulièrement avec les services du Médiateur de la République et ses délégués.

Cette collaboration régionale s'organise dans le cadre d'un accord national entre le Médiateur de la République et l'Assurance Retraite.

A cette occasion, vous êtes convié à un point presse
par Jean-Yves YVENAT, directeur de la CARSAT Normandie
et Annie LEMESLE, coordonnatrice des délégués du médiateur en Haute-Normandie

**mardi 24 mai à 15h
au siège de la CARSAT Normandie, avenue du Grand Cours, à Rouen.**

La CARSAT Normandie

La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail Normandie œuvre pour la retraite du régime général, la prévention et tarification des risques professionnels et l'aide aux assurés fragilisés. Elle verse 650 000 retraites par mois et chaque année, elle reçoit 43 000 nouveaux retraités, accompagne 100 000 entreprises et rencontre 50 000 assurés sociaux.